



Rentrée scolaire 2020

# LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES, C'EST NOTRE RÉUSSITE À TOUS !

LE RETOUR EN CLASSE DE VOTRE ENFANT EST IMPORTANT  
ET NOUS PRENONS LES MOYENS POUR SOUTENIR SA RÉUSSITE EN OFFRANT :

## De nouvelles activités de rattrapage, de récupération et d'aide aux devoirs

**20 M\$ supplémentaires** mis à la disposition des écoles pour la réalisation de nouvelles activités visant l'accompagnement des élèves dans leur retour en classe et la consolidation de leurs apprentissages.

Par exemple, l'école de votre enfant pourrait décider :

- de bonifier les services d'aide aux devoirs;
- d'accroître la présence des enseignants à l'école dans le but d'offrir du tutorat;
- d'organiser des activités de rattrapage et de récupération;
- de rehausser la disponibilité des ressources spécialisées.

## NOUS SOUTENONS DAVANTAGE LES ÉLÈVES AYANT DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE

Pour les élèves ayant des difficultés d'apprentissage, telles que la dyslexie, un trouble du langage, un trouble du spectre de l'autisme ou un trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité, etc. :

- accroissement des suivis individuels
- ajustement des mesures de soutien tout au long de l'année scolaire en fonction des besoins.

## Des centaines de milliers d'heures de services directs supplémentaires offerts aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Temps entièrement consacré par les spécialistes aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage grâce à l'assouplissement des procédures administratives.

## De nouveaux outils complémentaires pour apprendre à distance

- **1,3 M\$** pour la réalisation de 200 capsules pédagogiques originales, mettant en vedette de véritables enseignantes et enseignants, diffusées à la télévision et en ligne par SAVOIR MÉDIA.
- Accès prolongé à la plateforme Web de ressources pédagogiques [ecoleouverte.ca](http://ecoleouverte.ca).

## Plus de ressources et plus de temps pour les élèves

- **18,7 M\$** pour l'ajout de 350 nouveaux enseignants, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, orthophonistes et autres ressources professionnelles ou de soutien à temps plein.
- Plus de 700 nouvelles ressources déjà embauchées l'an dernier.
- Équivalant à deux jours et demi de plus par semaine de services techniques ou professionnels dans chaque école primaire et secondaire.

## La création de 75 nouvelles classes spéciales

- **7,3 M\$** pour la création de 75 nouvelles classes.
- 200 nouvelles ressources assureront les services adaptés aux élèves qui ont des besoins particuliers, incluant un soutien professionnel accru et répondant aux besoins de plusieurs élèves particulièrement vulnérables.

## Un soutien pour favoriser la persévérance scolaire

**10 M\$ supplémentaires** pour appuyer les organismes qui travaillent à favoriser la persévérance scolaire des décrocheurs pour rejoindre et faire raccrocher les jeunes, notamment ceux qui auraient pu décrocher en raison de la pandémie.

## Un accès favorisé aux activités parascolaires et à l'aide aux devoirs

- **41 M\$ additionnels** pour une plus grande offre d'activités sportives, culturelles et scientifiques à l'école.
- Ceci inclut davantage de services d'aide aux devoirs, un facteur important de la réussite scolaire pour de nombreux élèves.

### NOUS CONSOLIDONS LES APPRENTISSAGES

- Une période de consolidation des apprentissages est prévue en début d'année.
- Certaines notions qui devaient être acquises au cours de la dernière année scolaire seront rappelées tout au long de la nouvelle année, si l'enseignant le juge nécessaire.
- Si vous constatez que votre enfant a cumulé des retards d'apprentissage importants, n'hésitez pas à communiquer avec son enseignant.



## UNE ATTENTION PARTICULIÈRE SERA PORTÉE AUX ÉLÈVES :

- ayant des difficultés d'apprentissage pour qu'ils reçoivent des services de rattrapage adaptés à leurs besoins;
- en transition, comme les élèves qui sont passés de la 6<sup>e</sup> année à la 1<sup>re</sup> secondaire (ex. : gestion du stress, adaptation à un nouvel horaire, etc.);
- qui étaient dans des groupes d'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année et dont la classe n'a pas pu couvrir le contenu prévu aux matières inscrites au Régime pédagogique;
- allophones pour qu'ils puissent réviser, consolider et approfondir leur connaissance de la langue française, ce qui leur permettra de faire des apprentissages dans les différentes matières, en plus d'améliorer les communications entre l'école et les familles de ces élèves.